

Le jeune libertin

H. POURRAT, Trésor des contes, II, 196-198.

Il y avait une fois dans une ville de Bretagne, un jeune homme de famille, dont on n'a pas dit le nom, de peur de porter tort à toute sa parenté. Mais il était de bonne condition et fort connu dans le pays.

Il s'amusa, en fin de carnaval, à faire plus qu'une sottise. Écoutez son histoire, vous, jeunesse mondaine, approchez pour écouter ce qui lui arriva, le soir du mardi gras, dans la ville de Rennes en Bretagne.

Pour mieux faire leur mascarade, lui et quelques camarades aussi libertins que lui, ils eurent cette folle idée de promener par les rues la figure d'un fantôme. Ils allèrent donc tous chercher au cimetière la tête d'un trépassé.

Puis, ils en garnirent les orbites de chandelles allumées, ou bien d'une lanterne. Le jeune libertin la posa sur sa tête; oui, sur sa propre tête cette tête de mort, et s'enfroqua tout d'un drap blanc. Il semblait de la sorte quelque spectre géant où brûlait le feu de l'enfer. Ses camarades l'aidèrent à agencer cela. Tous ensemble, fous comme les cloches, à grand carillon dans la nuit, les voilà à courir les rues.

Les femmes se jetaient les mains sur le visage, les enfants hurlaient et tous se sauvaient. Quelle peur et quel cri partout. Eux, la tête à l'envers de vin et de forfanterie, faisant ronfler jurons, gaudrioles, blasphèmes, prenaient tout leur plaisir pour mieux finir leur carnaval à révolutionner la ville.

Enfin, ils se retirèrent en quelque hôtellerie; et là ils firent de plus belle la débauche. On fricassa chair et poisson; les pipes et les pots sur la table, on

godrilla jusqu'à n'en plus pouvoir. La cervelle leur tournoyait toute et de fumée, et de tapage, et de rasades. Que voilà bonne vie!

Ils sortirent de là dans la nuit, riant, chantant, ivres, les malheureux, à passer par-dessus les ponts.

« Avant de nous séparer, parvint à dire le jeune libertin, reste à remplir certain devoir de courtoisie. Notre mort pourrait être tout démonté de n'avoir plus de tête. Nous nous devons de la lui rendre. »

Avec plus de chanson, plus de rires que jamais, tous ils retournent au charnier, reposer cette tête sur le tas d'ossements. Le jeune libertin lui tire son chapeau.

« Cher trépassé, tu t'es prêté à nous contenter. Moi, pour ta récompense, je te prie à souper, demain soir, à cette même heure.»

Le lendemain, au mercredi des cendres, peut-être que ce garçon fut lent à sortir des fumées. Et sur le soir, se souvenait-il seulement de ce qu'il avait dit ou fait le soir du mardi gras?

Il soupe comme à son ordinaire; puis, à nuit faite, se met au lit.

Mais à l'heure assignée, c'est-à-dire à minuit, un coup est frappé à la porte.

Au premier coup, vient ouvrir la servante.

Elle a ouvert et elle tombe là, comme toute pâmée. A cette porte, un deuxième coup est frappé.

Au deuxième coup, s'en vient ouvrir la mère. Et au troisième coup, vient ouvrir le garçon.

Sur le seuil un spectre se tient. Aux taches de vin, de chandelle, le libertin a reconnu la tête de mort du mardi gras.

Il s'écrie, il pousse un juron. Reculant de deux pas, s'affaisse contre la muraille.
Et le spectre penché lui parle face à face.

« Si, ce soir, tu ne veux souper, prions Dieu, allons nous coucher! Dans huit jours tu seras gisant tout contre moi. Par respect ou bien par bravade, tu as rapporté ma tête au cimetière; moi, je t'apporte ce délai de huit jours. Maintenant, vois à ta conscience: ce sera minuit pour minuit et mercredi pour mercredi! »